MACS
Communauté de communes
Maremne Adour Côte-Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 48
absents représentés : 7
absents : 3

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de septembre à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 16 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :
Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Laetitia GIBARU, Olivier GOYENECHE, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Damien NICOLAS, Olivier PEANNE, Pierre PECASTAINGS, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Patrick TAILLADE, Yves TREZIÈRES, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :
M. Lionel CAMBLANNE a donné pouvoir à M. Henri ARBEILLE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Chantal COMBEAU a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, Mme Isabelle LABEYRIE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL a donné pouvoir à M. Régis DUBUS, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY.

Absents : Messieurs Hervé BOUYRIE, Eric LAHILLADE, Serge MACKOWIAK.

Secrétaire de séance : Madame Alexandrine AZPEITIA.

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - ÉLECTION DE QUATRE AUTRES MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Rapporteur : Monsieur le Président

En application des dispositions de l'article L. 2122-10 code général des collectivités territoriales par renvoi de l'article L. 5211-2 du même code, l'élection d'un nouveau président entraîne une nouvelle élection du bureau dans son intégralité.

La composition du bureau communautaire a été déterminée en séance du conseil communautaire du 16 juillet 2020, puis en séance du 24 septembre 2020 avec la proposition d'adjoindre quatre autres membres.

L'élection des quatre autres membres du bureau a lieu successivement, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat

n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code électoral ;

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'article L. 2122-10 du code général des collectivités territoriales, par renvoi de l'article L. 5211-2 du même code ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 portant élection du président de la Communauté de communes et le procès-verbal d'élection s'y rapportant ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 fixant la composition du bureau communautaire ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 portant élection de 10 vice-présidents et de 10 autres membres du bureau de la Communauté de communes et le procès-verbal d'élection s'y rapportant ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 24 septembre 2020 modifiant la composition du bureau communautaire ;

décide de participer aux opérations de vote, dont le déroulement et les résultats suivent :

1. Élection du onzième autre membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 55
c. Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 55
f. Majorité absolue : 28

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Éric LAHILLADE	55	Cinquante-cinq

Proclamation de l'élection du onzième autre membre du bureau :
M. Éric LAHILLADE a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

2. Élection du douzième autre membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 55
c. Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 55
f. Majorité absolue : 28

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mathieu DIRIBERRY	54	Cinquante-quatre

Proclamation de l'élection du douzième autre membre du bureau :
M. Mathieu DIRIBERRY a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

3. Élection du treizième autre membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 55
c. Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 55
f. Majorité absolue : 28

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alexandre LAPEGUE	55	Cinquante-cinq

Proclamation de l'élection du treizième autre membre du bureau :
M. Alexandre LAPEGUE a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

4. Élection du quatorzième autre membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 55
c. Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 55
f. Majorité absolue : 28

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain SOUMAT	55	Cinquante-cinq

Proclamation de l'élection du quatorzième autre membre du bureau
M. Alain SOUMAT a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 25 septembre 2020

MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD 40230

Le président,

Pierre Froustey

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT :
LANDES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD

CANTON :
SAINT VINCENT DE TYROSSE

TABLEAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du conseil communautaire du 24 septembre 2020

(Le présent tableau a été modifié suite à l'élection de quatre membres supplémentaires au Bureau)

		NOM	PRENOM	Date de naissance	Commune représentée
N°	Fct				
1	P	FROUSTEY	Pierre	20/12/57	Vieux-Boucau
2	VP	CHARPENEL	Frédérique	15/12/69	Soustons
3	VP	DAULOUEDE	Jean-Claude	26/04/49	Tosse
4	VP	LAFFITTE	Pierre	05/05/53	Saint-Vincent-de-Tyrosse
5	VP	BOUYRIE	Hervé	30/04/60	Messanges
6	VP	GALDOS	Louis	17/01/59	Capbreton
7	VP	MONET	Jean-François	05/04/57	Bénesse-Maremne
8	VP	BENOIT-DELBAST	Jacqueline	21/02/53	Labenne
9	VP	MARCHAND	Aline	18/08/61	Moliets-et-Maâ
10	VP	DARETS	Benoit	04/07/71	Saubrigues
11	VP	BENOIST	Patrick	14/10/56	Josse
12	MB	ARBEILLE	Henri	02/02/58	Soorts-Hossegor
13	MB	DE ARTECHE	Sylvie	02/04/64	Saubion
14	MB	SARDELUC	Philippe	11/10/67	Angresse
15	MB	PECASTAINGS	Pierre	25/10/89	Seignosse
16	MB	BETBEDER	Francis	23/08/59	Sainte-Marie-de-Gosse
17	MB	LIBIER	Marie-Thérèse	19/09/57	Saint-Jean-de-Marsacq
18	MB	TAILLADE	Patrick	03/06/50	Azur
19	MB	LACLEDERE	Patrick	06/04/59	Capbreton
20	MB	DELPUECH	Jean-Luc	06/07/53	Labenne
21	MB	DESCLAUX	Bertrand	10/08/65	Orx
22	MB	LAHILLADE	Eric	27/10/65	Saubusse
23	MB	DIRIBERRY	Mathieu	14/01/82	Saint-Geours de Maremne
24	MB	LAPEGUE	Alexandre	27/10/80	Saint Martin de Hinx
25	MB	SOUMAT	Alain	22/10/49	Magescq
26	CC	AGIER	Françoise	13/11/54	Capbreton
27	CC	AZPEITIA	Alexandrine	03/03/70	Bénesse-Maremne
28	CC	BARBE	Armelle	21/12/50	Capbreton
29	CC	BREVET	Véronique	19/04/69	Labenne
30	CC	CAMBLANNE	Lionel	30/06/81	Seignosse
31	CC	CANTAU	Pascal	13/05/63	Saubion
32	CC	CAUNÈGRE	Alain	07/02/58	Soustons
33	CC	CAYLA	Géraldine	28/04/78	Tosse
34	CC	COMBEAU	Chantal	09/10/70	Saint-Vincent-de-Tyrosse
35	CC	DARDY	Nathalie	28/10/67	Saubrigues
36	CC	DOR	Gilles	14/05/65	Saint-Vincent-de-Tyrosse
37	CC	DUBOSC-PAYSAN	Maëlle	28/04/79	Soorts-Hossegor
38	CC	DUBUS	Régis	21/07/72	Saint-Vincent-de-Tyrosse

39	CC	DUCAMP	Séverine	18/02/75	Saint-Geours de Maremne
40	CC	DUPOND	Florence	08/02/71	Magescq
41	CC	GELEZ	Régis	27/09/79	Saint-Vincent-de-Tyrosse
42	CC	GIBARU	Laetita	25/03/75	Saint Martin de Hinx
43	CC	GOYENECHE	Olivier	05/03/68	Labenne
44	CC	LABEYRIE	Isabelle	17/05/73	Soustons
45	CC	MACKOWIAK	Serge	20/03/53	Capbreton
46	CC	MAINPIN	Isabelle	08/12/59	Soustons
47	CC	MARTINE	Elisabeth	20/07/69	Angresse
48	CC	MEIRELES-ALLADIO	Nathalie	03/08/80	Capbreton
49	CC	MORA - DAUGAREIL	Stéphanie	24/04/79	Saint-Vincent-de-Tyrosse
50	CC	NICOLAS	Damine	19/07/75	Bénesse-Maremne
51	CC	PEANNE	Olivier	15/08/55	Soustons
52	CC	PERON	Kelly	26/10/86	Vieux-Boucau
53	CC	PETITJEAN	Jérôme	15/05/70	Labenne
54	CC	QUINOT	Carine	04/06/72	Seignosse
55	CC	TREZIERES	Yves	14/01/60	Capbreton
56	CC	VIAROUGE	Serge	19/08/54	Soustons
57	CC	VIGNAUD	Christophe	28/09/57	Soorts-Hossegor
58	CC	WALLYN	Mickaël	27/07/82	Saint-Jean-de-Marsacq

CERTIFIE EXACT, par le président, soussigné,

A Saint-Vincent de Tyrosse, le 25 septembre 2020

Le président

MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD 40230

Pierre FROUSTEY